Ville du Grand-Saconnex

CM du 16.05.2011
Point 4.1

COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE

Rapport sur les aménagements routiers de l'Ancienne-Route

La commission s'est réunie en date du 11 avril 2011 pour débattre du dossier des aménagements routiers sur l'Ancienne-Route, tronçon piscine-chemin du Pommier, selon le plan établi par CERA Ingénierie Sàrl, daté du 15 novembre 2010.

L'autorisation de construire a été accordée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) et figure dans la FAO du 6 avril 2011.

Cette étude est l'aboutissement de deux présentations qui ont été faites en septembre 2009 et décembre 2009. Le projet consiste principalement à la fermeture de la circulation routière venant du chemin du Pommier en direction du chemin Auguste-Vilbert et à créer un giratoire afin de permettre la distribution de la circulation dans la zone de l'UER.

La commission, par quatre «oui », deux abstentions et une opposition, a accepté ce projet et son financement de CHF 435'000.-, selon estimatif du bureau Cera Ingénierie Sàrl du 1er avril 2011.

La commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Anthony GIORGETTA
Rapporteur a. i.

Le Grand-Saconnex, le 11 avril 2011

Ville du Grand-Saconnex

CM du 16.05.2011
Point 4.2

COMMISSION BÂTIMENTS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Rapport concernant l'ouverture du crédit de construction pour la rénovation de l'école Place

---

Sur mandat du Conseil municipal, la commission a étudié, dans ses séances des 4 octobre 2010, 30 novembre 2010, 7 mars 2011 et 12 avril 2011, le dossier de rénovation l'école Place, chemin Edouard-Sarasin 5.

La plaquette de l'atelier d'architecture Brodbeck-Roulet sa date de mars 2011. Cette plaquette a été modifiée lors de la présentation du 12 avril 2011, soit le rez inférieur concernant ~~la sortie de secours~~, ~~le rez supérieur concernant~~ la modification de la sortie de secours côté atelier de ferblanterie et la façade nord-est pour les vitrages et la sortie de secours.

Lors de la séance du 12 avril 2011, la commission a reçu toutes les explications utiles sur la récapitulation générale par code des frais de construction. Le montant total général des travaux s'élève à TTC CHF 13'643'272.-.

La commission a également reçu toutes les informations nécessaires pour pouvoir accepter les options suivantes :

- Réfection complète de la toiture et pose d'une sous-couverture
- Panneaux photovoltaïques en toiture sur façade sud-est
- Equipements jeux extérieurs (descriptif à établir).

Le montant total des options s'élève à CHF 771'200.-.

La commission attribue la somme de CHF 85'528.- au Fonds de décoration.

En conclusion, le crédit de construction nécessaire à la rénovation de l'école Place s'élève à TTC CHF 14'500'000.-.

La commission recommande à l'architecte de prévoir toutes les alimentations en eau chaude et froide, ainsi que les écoulements, pour la transformation future éventuelle de la classe dans les combles en appartement pour le concierge de l'école.

La commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions et de voter le crédit qui sera présenté.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité.

Robert DETRAZ
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 12 avril 2011